

#reinvente
#tabanque

Partenaire 2021
de votre école



Photographie retouchée

VOUS ÊTRE **UTILE**

Pocket **Program***

*Programme en poche

Les services bancaires
indispensables aux jeunes



CAISSE D'ÉPARGNE
HAUTS DE FRANCE



"Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle"



Offre groupée de services

Gérez votre compte avec le maximum de services : Formule Optimal

50€
OFFERTS⁽¹⁾

Profitez de notre
Offre de bienvenue :

La carte Visa Premier
ou Visa Classic
à 1 € par an pendant 4 ans⁽²⁾

Vos Services **Pratiques** :

- Un service d'aide à la mobilité bancaire
- Application mobile avec pilotage de la carte (mise en opposition, affichage du solde disponible et plafonds, blocage / déblocage)
- Paiement mobile
- Ajout instantané de bénéficiaires pour réaliser un virement
- Espace personnel en ligne

Photographie retouchée

“Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle”

(1) Versement sur votre compte de dépôt d'une somme de 50 euros conditionnée à la souscription définitive d'un compte de dépôt dans les livres de la Caisse d'Épargne Hauts de France. Sous réserve d'acceptation d'ouverture par la Caisse d'Épargne Hauts de France.

(2) Offre de Bienvenue non cumulable et sous conditions, pour les personnes âgées de 18 à 28 ans, valable jusqu'au 31/12/2021 pour toute souscription d'une formule Optimal individuelle, réservée aux étudiants des écoles partenaires sur présentation de la carte étudiant en cours de validité sous réserve d'acceptation de l'ouverture par la Caisse d'Épargne Hauts de France. Au-delà des 4 premières années, l'offre sera facturée au tarif en vigueur à cette date.



Offre groupée de services

Formule Optimal : Le tout compris et 100 % connecté



L'assurance sur compte⁽¹⁾ pour protéger vos moyens de paiement, clés et papiers d'identité.



0 € d'agios jusqu'à un solde débiteur de 1000 €.⁽²⁾



Virement SEPA instantané, gratuit et illimité.⁽³⁾



Paiements et retraits en France et à l'International sans frais et illimités.⁽⁴⁾



Accès à un conseiller par téléphone⁽⁵⁾ sur horaires étendus :
7h - 22h du Lundi au Vendredi
7h - 18h le Samedi



Photographie retouchée

"Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle"

(1) L'Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. BPCE ASSURANCES, Société Anonyme au capital de 61.996.212 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, N° SIREN 350 663 860, entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 88 avenue de France - 75641 PARIS CEDEX 13.

(2) Aucune autorisation de découvert pour le client âgé de moins de 18 ans, pour le client majeur, sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Épargne Hauts de France.

(3) Virement SEPA instantané qui vous permet de transférer de l'argent à votre bénéficiaire dans un délai de 10 secondes (délai pouvant aller jusqu'à 20 secondes au maximum en cas de difficultés exceptionnelles de traitement). Sous réserve du solde disponible et dans la limite de l'éventuel découvert autorisé.

(4) Option Internationale Séjour + comprise dans l'offre groupée de services Formule Optimal : paiements et retraits sans frais, hors commission de change en dehors de la zone euro dans le respect des autorisations de votre carte, et un virement hors zone euro par mois.

(5) Coût selon votre opérateur.



Épargne

Épargner, pour faire fructifier ses économies.



Photographie retouchée



Photographie retouchée

Le Livret Jeune⁽¹⁾, un plan généreux pour vos premiers pas vers l'épargne

Les versements et les retraits sont libres⁽²⁾ et gratuits.

- Une rémunération au **taux de 0.75 %⁽³⁾**.
- Une solution d'épargne dédiée aux **12 - 25 ans**
- Des **intérêts exonérés d'impôt** sur le revenu et de prélèvements sociaux.
- Une **disponibilité totale et immédiate** du capital.

"Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle"

(1) Il ne peut être détenu qu'un Livret Jeune par personne physique. Les versements ne doivent pas conduire à dépasser le plafond de 1 600 €, seule la capitalisation des intérêts permet de dépasser ce plafond.

(2) Versements et retraits de 10 € minimum.

(3) Taux net d'impôts en vigueur au 01/01/2021.

Pour un montant total emprunté de 10 000,00 €

Taux Annuel Effectif Global Fixe : 0,80%

Montant total dû par l'emprunteur : 10 204,80 €.

Votre mensualité : 170,08 €.

Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement
avant de vous engager.

EXEMPLE :

Pour un prêt personnel⁽²⁾ de 10 000,00 € sur 60 mois au taux débiteur annuel fixe de 0,80 %, 60 mensualités de 170,08 €. Taux Annuel Effectif Global fixe de 0,80 %. Pas de frais de dossier. Coût de l'assurance facultative : 2,70 € par mois⁽³⁾ qui s'ajoutent à la mensualité et montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 162,00 €. Taux annuel effectif de l'assurance : 0,64 %. Montant total dû par l'emprunteur, hors assurance facultative : 10 204,80 €. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

“Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle”

(1) Offre valable jusqu'au 31/12/2021 pour les personnes âgées de 18 à 28 ans, étudiantes au sein d'une école partenaire. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Épargne Hauts de France.

(2) Exemple donné à titre indicatif, sans valeur contractuelle, sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Épargne Hauts de France et après expiration du délai légal de rétractation. Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

(3) Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client de 20 ans assuré en Décès et Perte Totale et Irréversible d'Autonomie au 31/12/2020. Le coût mensuel de l'assurance et le TAEEA dépendent des garanties offertes, de l'âge et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence. Contrat d'assurance de CNP Assurances, RCS de Paris 341 737 062, entreprise régie par le Code des assurances.



Crédit

**Suivez vos études,
on vous suit !**



0,80 %⁽¹⁾
TAEG Fixe

PRÊT ÉTUDIANT⁽¹⁾

- **0,80 % TAEG fixe⁽¹⁾**
- **Jusqu'à 60 000,00 €, avec un différé de remboursement du capital possible**
- **Montant et mensualités adaptés à votre situation**
- **Aucune pénalité en cas de remboursement anticipé**
- **Pas de frais de dossier**

Pour un montant total emprunté de 1 000,00 €

Taux Annuel Effectif Global Fixe : 0,00%

Montant total dû par l'emprunteur : 1 000,00 €.

Votre mensualité : 27,78 €.

Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement
avant de vous engager.

EXEMPLE :

Pour un prêt personnel⁽²⁾ de 1 000,00 € sur 36 mois au taux débiteur annuel fixe de 0,00 %, 36 mensualités de 27,78 €. Taux Annuel Effectif Global fixe de 0,00 %. Frais de dossier de 0,00 €. Coût de l'assurance facultative : 0,80 € par mois⁽³⁾ qui s'ajoutent à la mensualité et montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 28,80 €. Taux annuel effectif de l'assurance : 1,86 %. Montant total dû par l'emprunteur, hors assurance facultative : 1 000,00 €. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

“Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle”

(1) Offre valable jusqu'au 31/12/2021 pour les personnes âgées de 18 à 28 ans, étudiantes au sein d'une école partenaire. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Epargne Hauts de France.

(2) Exemple donné à titre indicatif, sans valeur contractuelle, sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Epargne Hauts de France et après expiration du délai légal de rétractation. Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

(3) Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client de 20 ans assuré en Décès et Perte Totale et Irréversible d'Autonomie au 31/12/2020. Le coût mensuel de l'assurance et le TAEA dépendent des garanties offertes, de l'âge et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence. Contrat d'assurance de CNP Assurances, RCS de Paris 341 737 062, entreprise régie par le Code des assurances.



Crédit



0 %⁽¹⁾
TAEF Fixe

Photographie retouchée

CRÉDIT 1 000 €⁽¹⁾

- 0 % TAEF fixe⁽¹⁾
- Pas de frais de dossier ni d'intérêts
- Un remboursement sur 36 mois

Pour un montant total emprunté de 3 000,00 €

Taux Annuel Effectif Global Fixe : 0,00%

Montant total dû par l'emprunteur : 3 000,00 €.

Votre mensualité : 83,33 €.

Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement
avant de vous engager.

EXEMPLE :

Pour un prêt personnel⁽²⁾ de 3 000,00 € sur 36 mois au taux débiteur annuel fixe de 0,00 %, 36 mensualités de 83,33 €. Taux Annuel Effectif Global fixe de 0,00 %. Frais de dossier de 0,00 €. Coût de l'assurance facultative : 2,40 € par mois⁽³⁾ qui s'ajoutent à la mensualité et montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 86,40 €. Taux annuel effectif de l'assurance : 1,86 %. Montant total dû par l'emprunteur, hors assurance facultative : 3 000,00 €. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

“Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle”

(1) Offre valable jusqu'au 31/12/2021 pour toute personne âgée de 18 à 28 ans, étudiante au sein d'une école partenaire effectuant une partie de son cursus à l'étranger. Voir conditions en agence. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Epargne Hauts de France.

(2) Exemple donné à titre indicatif, sans valeur contractuelle, sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Epargne Hauts de France et après expiration du délai légal de rétractation. Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

(3) Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client de 20 ans assuré en Décès et Perte Totale et Irréversible d'Autonomie au 31/12/2020. Le coût mensuel de l'assurance et le TAEA dépendent des garanties offertes, de l'âge et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence. Contrat d'assurance de CNP Assurances, RCS de Paris 341 737 062, entreprise régie par le Code des assurances.



Crédit



Photographie retouchée

**CRÉDIT JEUNES
MONDE 3 000 €⁽¹⁾**

- Taux à 0 % TAEG fixe⁽¹⁾
- Pas de frais de dossier ni d'intérêts
- Un remboursement sur 36 mois

Pour un montant total emprunté de 5 000,00 €

Taux Annuel Effectif Global Fixe : 0,80%

Montant total dû par l'emprunteur : 5 082,24 €.

Votre mensualité : 105,88 €.

Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement
avant de vous engager.

EXEMPLE :

Pour un prêt personnel⁽²⁾ de 5 000,00 € sur 48 mois au taux débiteur annuel fixe de 0,80 %, 48 mensualités de 105,88 €. Taux Annuel Effectif Global fixe de 0,80 %. Pas de frais de dossier. Coût de l'assurance facultative : 4,00 € par mois⁽³⁾ qui s'ajoutent à la mensualité et montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 192,00 €. Taux annuel effectif de l'assurance : 1,87 %. Montant total dû par l'emprunteur, hors assurance facultative : 5 082,24 €. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

"Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle"

- (1) Offre valable jusqu'au 31/12/2021 pour les personnes âgées de 18 à 28 ans. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Épargne Hauts de France.
- (2) Exemple donné à titre indicatif, sans valeur contractuelle, sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Épargne Hauts de France et après expiration du délai légal de rétractation. Renseignez-vous auprès de votre conseiller.
- (3) Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client de 20 ans assuré en Décès et Perte Totale et Irréversible d'Autonomie au 31/12/2020. Le coût mensuel de l'assurance et le TAEEA dépendent des garanties offertes, de l'âge et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence. Contrat d'assurance de CNP Assurances, RCS de Paris 341 737 062, entreprise régie par le Code des assurances.



Crédit



0,80 %⁽¹⁾
TAEG Fixe

Photographie retouchée

CRÉDIT JEUNES ACTIFS⁽¹⁾

La Caisse d'Épargne accompagne les 18 - 28 ans avec un prêt spécialement pensé pour bien démarrer dans la vie active !

- Taux à 0,80 %⁽¹⁾ TAEG fixe
- Jusqu'à 5 000,00 €
- Aucune pénalité en cas de remboursement anticipé
- Pas de frais de dossier



Assurances

ASSURANCE AUTO⁽¹⁾

4 mois
OFFERTS⁽²⁾

Trois formules de garanties avec des options pour vous protéger et assurer votre mobilité en cas de panne ou d'accident⁽⁴⁾, une gestion autonome de votre contrat⁽⁴⁾ et des services pour vous aider au quotidien⁽⁴⁾ comme le retour Taxi pour les jeunes de moins de 29 ans⁽⁴⁾

Photographie retouchée

“Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle”

(1) Assurance Auto et Assurance Habitation sont des contrats de BPCE Assurances Société Anonyme au capital de 61 996 212 euros, entreprise régie par le Code des Assurances, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, N° SIREN 350 663 860, ayant son siège social au 88 avenue de France – 75013 Paris. Distribués par la Caisse d'Epargne Haut de France, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 008 031, (Organisme pour le Registre des Intermédiaires d'Assurances : www.Orias.fr). Les prestations d'Assistance sont réalisées par Inter Mutuelles Assistance, GIE : Groupement d'Intérêt Economique au capital de 3 547 170 euros, inscrit au RCS des Niort sous le N° C 433 240 991 dont le siège est situé 118, avenue de Paris-CS 40 000 - 79033 NIORT CEDEX 9.

(2) 4 mois offerts, dans la limite globale de 80 € non cumulables, pour toute nouvelle souscription d'un contrat Assurance Habitation ou d'un contrat Assurance Auto du 01/01/2021 au 31/12/2021. Offre valable sur la première année de cotisation. Voir conditions en agence.

(3) Selon Conditions Générales et Particulières, renseignez-vous dans votre agence.

(4) Selon les conditions, limites et exclusions des engagements contractuels en vigueur, renseignez-vous dans votre agence.



Photographie retouchée

ASSURANCE HABITATION⁽¹⁾

4 mois
OFFERTS⁽²⁾

Lorsqu'on est locataire, assurer son logement est obligatoire et permet d'être couvert(e) en cas de sinistre garanti.

L'assurance habitation couvre votre logement étudiant⁽³⁾ à un tarif unique préférentiel.



Assurances

GARANTIES SANTÉ POUR LES JEUNES

4 mois
OFFERTS⁽¹⁾

Garanties Santé Côté JE⁽²⁾
est une complémentaire santé spécifiquement
adaptée aux besoins et exigences des jeunes et à
leur budget.



Photographie retouchée

Photographie retouchée

“Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle”

(1) 4 mois offerts dans la limite de 40 € pour toute nouvelle souscription d'un Contrat Garanties Santé Côté JE du 01/01/2021 au 31/12/2021. Offre valable sur la première année de cotisation. Voir conditions en agence.

(2) Secur'Média et Garanties Santé Côté JE sont des contrats de BPCE Assurances, Société Anonyme au capital de 61 996 212 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris n° B 350 663 860, entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 88 avenue de France- 75641 Paris Cedex 13. Distribués par la Caisse d'Epargne Hauts de France, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 008 031, (Organisme pour le Registre des Intermédiaires d'Assurances : www.Orias.fr). Les prestations d'Assistance sont réalisées par Inter Mutuelles Assistance, GIE : Groupement d'Intérêt Economique au capital de 3 547 170 euros, inscrit au RCS de Niort sous le N° C 433 240 991 dont le siège est situé 118, avenue de Paris - CS 40 000 - 79033 NIORT CEDEX.

(3) Voir limites, conditions et exclusions prévues aux conditions générales et conditions particulières.

(4) Dans la limite des plafonds contractuels prévus pour chaque garantie.

ASSURANCE MOBILE ET APPAREILS NOMADES

Simple et sécurisante, l'assurance SECUR'Média⁽²⁾
protège votre téléphone mobile ainsi que vos
appareils multimédias portables⁽³⁾ en cas de bris
accidentel (cause soudaine et extérieure) et de vol
par agression ou par effraction⁽⁴⁾.



Photographie retouchée

Paylib⁽¹⁾ entre amis

Effectuer un virement vers un bénéficiaire avec son numéro de téléphone mobile⁽²⁾



Photographie retouchée

Paylib⁽¹⁾ entre amis est un service qui facilite et sécurise vos virements.

Un moyen simple de réaliser un cadeau en commun, un remboursement, de répartir des dépenses lors de l'organisation de vacances entre amis...

“Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle”

- (1) Le service Paylib entre amis est un produit de PAYLIB SERVICES, distribué par la Caisse d'Épargne, ainsi que par les autres banques adhérentes à PAYLIB SERVICES. Ce service est disponible dans l'application mobile de banque à distance.
- (2) Il doit s'agir d'un numéro de téléphone mobile émis en France (France métropolitaine, départements et régions d'Outre-mer, Collectivités d'Outremer) ou à Monaco et le bénéficiaire doit être titulaire d'un compte de dépôt domicilié dans cette même zone.

Jeunes - Étudiants - Jeunes actifs

La Caisse d'Épargne
des solutions adaptées
à votre mode de vie
www.caisse-epargne.fr*



#reinveste
#tabanque

CAISSE D'ÉPARGNE
HAUTS DE FRANCE



Pour prendre rendez-vous :
partenariat.bdd@hdf.caisse-epargne.fr*

*Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès



Caisse d'Épargne et de Prévoyance Hauts de France - Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code monétaire et financier Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance - Capital social de 1 000 000 000 € - Siège social 135 Pont de Flandres 59777 Euralille - 383000692 RCS Lille Métropole - Code NAF6419Z - N° TVA intracommunautaire FR34383000692 - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07008031 - Titulaire de la carte professionnelle « Transaction sur immeubles et fonds de commerce sans perception de fonds, effets ou valeurs » n° CPI 8001 2016 000 009 207 délivrée par la CCI Grand Lille - garantie financière : CEGC, 16 rue Hoche, Tour Kupka B - TSA 39999 92919 La Défense Cedex - Affaires Directes - ©iStock - Janvier 2021.